La connaissance de la législation en faveur des personnes vulnérables constitue pour les assistantes de service de tutelle un socle de connaissances essentielles pour intervenir auprès de mandataires judiciaires





Secrétaires/Assistant(e)s de Mandataires Judiciaires Module Environnement législatif, réglementaire et publics

Public concerné

Les assistant(e)s de mandataires

Objectifs

- Comprendre la législation en faveur des personnes vulnérables.
- Comprendre le cadre et le fonctionnement des dispositifs prévus par la loi.
- Disposer des informations nécessaires pour compléter les dossiers des bénéficiaires de mesure de protection.
- Connaître les pathologies, les handicaps et les addictions des personnes protégées.
- Organiser son travail auprès du mandataire judiciaire en respectant les règles de gestion budgétaire et administrative.
- Organiser les seuils de vigilance et anticiper les échéances.







Contenu de formation

- ❖ La loi du 05 mars 2007 (les Mesures d'Accompagnement Sociales Personnalisées, les Mesures d'Accompagnement Judiciaires, les mesures de protection des majeurs protégés).
- ❖ La gestion administrative et budgétaire liée au mandat.
- ♣ La législation sociale en lien avec les lois du 02 janvier 2002 et du 11 février 2005, (MDPH, CMU, aide sociale,...).
- Les pathologies, les handicaps, les addictions.

Inscription

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à l'ERTS ou sont téléchargeables sur notre site Internet.

Responsable de la Formation : Valérie LARMIGNAT

Secrétariat :

fcdeveloppement@erts-olivet.org Ligne directe: 02 38 76 22 32

2032 Rue du Général de Gaulle CS 60002 45166 OLIVET CEDEX Standard: 02 38 69 17 45 - Fax: 02 38 63 25 46 www.erts-olivet.org

> Prix 2019 : 620 €uros (590€ si inscription simultanée aux deux modules)